

Instructions : Panel de vérification – Détection du variant L452R (SRAS-CoV-2)

Laboratoire de santé publique du Québec

mai 2021

En conformité avec la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines (LAPHT), nous vous rappelons que le transfert de microorganismes pathogènes n'est autorisé qu'aux laboratoires canadiens qui possèdent un permis valide de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Ce panel de vérification s'adresse aux laboratoires qui effectuent la détection de variants SRAS-CoV-2 par TAAN. Ce panel cible la mutation L452R, variant à surveillance rehaussée.

Veuillez inscrire vos résultats dans le formulaire électronique disponible en cliquant sur le lien ci-après : [Panel de vérification – Détection du variant L452R \(SRAS-CoV-2\)](#).

Remplacement du matériel

Veuillez nous aviser le plus rapidement possible pour demander du matériel de remplacement. Nous vous rappelons que les quantités demeurent limitées.

Mise en garde

Tous les échantillons sont potentiellement infectieux et doivent par conséquent être manipulés et éliminés conformément aux procédures de sécurité.

Si un accident survient dans votre laboratoire en manipulant un des spécimens de ce contrôle de qualité, veuillez communiquer immédiatement avec le LSPQ en composant le (514) 457-2070, poste 2307.

Pour toutes questions ou commentaires n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ceg@inspq.qc.ca ou par téléphone au (514) 457-2070, poste 2307.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Spécimens

- 5 spécimens congelés sont soumis sur glace sèche pour l'aide à l'implantation et à la vérification d'épreuves de dépistage du variant L452R (SRAS-CoV-2) à surveillance rehaussée;
- Chaque spécimen contient environ 1 ml de suspension;
- Si les spécimens ont été reçus décongelés, veuillez-vous référer à votre monographie ou contacter le LSPQ.

Spécimens	Nature	Mutation(s) ciblée(s)	Analyse(s) demandée(s)
08332101 à 08332105	Sécrétions naso-pharyngées prélevées par écouvillonnage	L452R	Détection de variants SRAS-CoV-2 par TAAN

Entreposage et stabilité

- Veuillez maintenir les spécimens congelés à une température inférieure ou égale à - 65 °C jusqu'à l'analyse.
- Les spécimens soumis sont stables dans ces conditions.

Instructions

- Veuillez inscrire vos résultats dans le formulaire électronique disponible en cliquant sur les liens ci-après : [Panel de vérification – Détection du variant L452R \(SRAS-CoV-2\)](#).
- Veuillez accorder une attention toute particulière à la section mise en garde.
- SVP ne pas redistribuer ces échantillons ou tenter de cultiver les positifs que vous détecterez sans l'autorisation du LSPQ.
- Il s'agit de portions aliquotes préparées à partir de véritables spécimens cliniques (non-inactivés) dilués dans l'eau DEPC. Par conséquent, manipulez les échantillons selon vos procédures de gestion de risques appropriées, comme s'il s'agissait d'échantillons cliniques. Cette série peut contenir des échantillons négatifs.
- Veuillez traiter les spécimens de ce contrôle comme vous le feriez pour un échantillon provenant d'un patient prélevé dans votre centre hospitalier.
- Veuillez rapporter uniquement les résultats des analyses effectuées par votre laboratoire qui seraient inscrits sur le rapport de laboratoire émis.